
RAPPORT ANNUEL 2013

HORTICULTURE

**Novatrice
Rentable
Durable
Saine
Futures
Générationns**

Conseil canadien de l'horticulture
Canadian Horticultural Council

9, Corvus Court
Ottawa (Ontario)
K2E 7Z4
CANADA

HORTCOUNCIL.CA



Canadian
Horticultural
Council

Conseil
canadien de
l'horticulture

Table des matières

▪ Rapport du président	1
▪ Rapport de la vice-présidente directrice	4
▪ Renforcement des initiatives de sensibilisation	6
▪ Commerce et normes du secteur	7
▪ Recherche et technologie	9
▪ Salubrité et traçabilité des aliments	11
▪ Coordination des produits agricoles	13
▪ Pomme	13
▪ Bleuets	16
▪ Produits de serre	18
▪ Pommes de terre	21
▪ Légumes	24
▪ Protection des cultures et de l'environnement	26
▪ Ressources humaines	28
▪ Gestion des risques	28
▪ Vulgarisation et communication	29
▪ Collaboration et liens	30



Rapport du Président

À l'attention des membres du Conseil canadien de l'horticulture

Cultiver une organisation nationale en santé

Dernièrement, lors d'une réunion de gestion de ma ferme, je me suis vu présenter une demande de budget d'investissement pour l'année en cours. L'un des éléments sur la liste était un nouveau chargeur à direction à glissement; quand nous avons acquis le dernier en 2006, il nous avait coûté 25 000 \$, mais le modèle équivalent représente aujourd'hui une dépense de 40 000 \$ pour mon exploitation. Depuis le tournant du siècle, le prix du carburant a triplé, si ce n'est quadruplé. Les prix des engrais ont également flambé, et ceux des pesticides comme tout le reste. Notre ferme se situe dans une zone où le marché de la main-d'œuvre est très tendu, d'où un coût de la main-d'œuvre supérieur.

Quand le prix du carburant a doublé à l'automne 2011, je n'ai eu d'autre choix que d'encaisser la hausse – autrement, pas de récolte. Quand le prix de la potasse est passé de 120 \$ la tonne à plus de 500 \$ la tonne, j'ai écrit le chèque. En tant que producteurs et qu'organisation représentant les producteurs, nous comprenons les enjeux du monde agricole. Nous n'avons d'autre choix que d'accepter les hausses et d'espérer que nos pratiques de gestion nous permettront néanmoins d'inscrire un bénéfice à notre bilan à la fin de l'année. Nous comprenons qu'il faut épandre la bonne dose d'engrais pour faire pousser des plantes saines, et qu'il faut sélectionner avec soin et appliquer le produit qui protégera notre investissement quand une maladie ou un ravageur s'attaque à nos cultures. Nous le faisons parce que nous savons comment cultiver des plantes en santé. Mais nous devons également veiller à notre propre santé, en tant qu'organisation nationale.

J'ai été ravi, l'an dernier, de voir nos membres accepter une hausse de 17 % des frais de participation. Après cinq années de déficit budgétaire, nous avons compris qu'il fallait cesser de vider les coffres. Le conseil d'administration, le Comité du budget et le Comité de supervision ont répondu à l'appel : ils se sont attelés à la tâche de trouver des solutions pour réduire les coûts et revenir en territoire positif pour la première fois depuis cinq ans. Notre faiblesse est l'absence de réserves, même si nous parvenons à un bénéfice grâce à nos efforts de gestion. Quand surgit une difficulté imprévue, nous avons du mal à trouver les moyens d'y faire face.

Le coût de faire avancer les dossiers

Le coût de la collaboration avec le gouvernement continue de croître à un rythme alarmant. En décembre 2011, le président Obama et le premier ministre Harper ont signé l'accord Par-delà la frontière. L'un des piliers de cette initiative est l'offre, par le Canada, d'une protection financière aux vendeurs de denrées périssables, analogue à celle que prévoit la PACA aux États-Unis. Aujourd'hui, après deux années et demie d'incessantes rencontres avec le gouvernement, nous attendons toujours des actions concrètes de sa part. Durant cette période, le CCH a fait équipe avec l'ACDFL et la DRC pour permettre au secteur horticole de parler d'une seule voix. Or, après tout cela, le gouvernement a décidé qu'il devait s'adresser directement aux producteurs ayant élu le conseil d'administration du CCH, c'est-à-dire aux fermiers qui ont choisi de nous faire confiance. Malgré le

plaisir que prend l'administration à nous rencontrer, il semble qu'elle ne reconnaisse pas la fonction représentative que nous exerçons au nom des producteurs horticoles du Canada. Y a-t-il lieu de s'en offusquer?

La rémunération des producteurs devrait venir de leurs ventes, pas de leur boîte aux lettres

Dernièrement, lors d'une réunion consultative sur le budget, j'ai exprimé des inquiétudes quant au fait que les coupures portées au programme Agri-stabilité en avaient fait un simple programme d'aide aux fermes en situation financière critique. J'ai demandé s'il s'agissait toujours d'un programme agricole ou simplement d'un système pour assurer que les banques continuent de se faire payer. Le ministre m'a répondu que la rémunération des producteurs devrait venir de leurs ventes et non d'un programme de l'État. Nous, les producteurs, sommes tout à fait d'accord, mais la réalité est plus complexe. Nous évoluons sur une plate-forme concurrentielle mondiale, où nous ne pourrions tirer notre épingle du jeu qu'en jouant à armes égales.

Lorsque la loi sur les exploitations agricoles sera promulguée aux États-Unis, nos homologues américains – nos principaux concurrents – seront assurés de toucher des subventions considérables sur les cinq prochaines années. Notre gouvernement vient de signer l'accord de libre-échange entre le Canada et l'Union européenne; or, nos collègues européens ont eu aussi droit à des aides financières. Si l'on compare le coût des engrais, des pesticides, de la main-d'œuvre, des taxes, du carburant, etc., on arrive rapidement à la constatation que le coût de la production est plus élevé au Canada qu'aux États-Unis. Même si je préférerais ne pas avoir à m'en remettre à des programmes publics pour assurer la rentabilité de ma ferme, je n'imagine pas comment y parvenir sans être sur un pied d'égalité avec nos partenaires commerciaux. Non seulement avons-nous perdu nos programmes de soutien financier, mais la contribution que nous devons apporter à des domaines tels que la recherche ne cesse de croître.

Je suis partisan du libre-échange et je soutiens pleinement la mise en place de conditions qui permettront de ne plus dépendre de programmes tels qu'Agri-stabilité. Toutefois, il ne s'agit pas d'un problème purement canadien : il doit être réglé à l'échelle internationale. Nous ne pouvons conserver une politique de frontières ouvertes sans jouer à armes égales.

La santé et les soins de santé

Le secteur horticole est le seul à pouvoir déclarer que si vous mangez plus de ses produits, vous serez en meilleure santé. L'espérance de vie continue d'augmenter, en partie grâce aux progrès de la médecine, mais plus encore grâce à la disponibilité accrue des denrées alimentaires. Il en résulte un vieillissement de la population qui fait augmenter les dépenses en soins de santé. En raison de cette hausse, les gouvernements auront de plus en plus de mal à équilibrer leurs budgets. Pour notre part, nous avons une solution toute simple à proposer! Encourager le public à augmenter sa consommation de fruits et légumes! On peut, par exemple, recommander de consommer de 5 à 10 portions de fruits et légumes par jour, ou de veiller à ce que la moitié de l'assiette contienne des fruits et légumes à chaque repas, et le résultat sera le même : une population canadienne en meilleure santé, et une réduction des dépenses liées aux soins de santé. Pourtant, le gouvernement résiste encore à autoriser de simples déclarations qui encourageraient les Canadiennes et les Canadiens à augmenter leur consommation de fruits et de légumes. En tant que producteurs horticoles, vous offrez à l'État une solution pour équilibrer son budget.

Lobbying

Il s'agit des efforts que nous déployons pour influencer sur les décisions du gouvernement, dans l'espoir de faire pencher ses politiques et ses règlements en faveur de notre secteur. Il ne fait aucun doute que nous devons conserver une présence solide à Ottawa. Autrement, nous deviendrons vite invisibles aux yeux du gouvernement. Le principal défi auquel nous faisons face est la concurrence des puissants organismes agricoles nationaux tels que le Conseil canadien du canola, Pulse Canada,

ou ceux représentant les secteurs des bovins, des produits laitiers, de la volaille, des céréales et des œufs. Généreusement financés, ces organismes ne ratent aucune chance de faire valoir leur point de vue au gouvernement. M. Ritz a participé à davantage de missions commerciales que tout autre ministre de l'Agriculture avant lui; or, bon nombre d'organismes nationaux l'accompagnent aussi souvent que possible dans ces déplacements.

Les représentants de ces organismes ont alors un accès privilégié au ministre et à son cabinet. Si nous souhaitons préserver la santé de notre organisation, nous devons continuer de lui fournir les ressources financières nécessaires pour saisir les occasions qui s'offrent à nous.

Comité de supervision

À Adrian Huisman et son comité – Bar Hayre, Dave Jeffries, George Gilvesy, Jocelyn St-Denis et Gary Linkletter, sans oublier le soutien d'Anne Fowlie et Patti Proulx –, au nom du CCH, merci pour votre dévouement exceptionnel au cours de la dernière année. Ce comité a pris le temps d'examiner l'organisation et de suggérer des changements utiles.

L'année en revue

Le temps est passé tellement vite l'an dernier... J'ai profité d'une excellente relation de travail avec Anne et ses collaborateurs et je leur dois mes remerciements les plus sincères. Nous leurs restons reconnaissants pour leur dévouement. L'une de mes activités les plus agréables, l'an dernier, fut d'aller à la rencontre des membres du CCH. Venu en Colombie-Britannique pour passer du temps en famille, j'ai eu l'occasion de rencontrer Jack Bates et Bar Hayre et de visiter leurs fermes respectives. Quand j'ai assisté à la réunion du Conseil canadien de la pomme de terre à Québec, je me suis vu offrir une visite guidée par Jacques Demers. En visite dans ma famille au sud de l'Ontario, j'ai fait étape chez Ken Forth. Lors de la réunion annuelle de l'OFVGA et à Horticulture Nova Scotia, on m'a demandé de faire le point sur les activités du Conseil canadien de l'horticulture. À l'occasion de notre réunion du conseil à l'Île-du-Prince-Édouard, nous avons visité des fermes de pommes de terre, de bleuets et de légumes.

Je suis toujours aussi étonné par la diversité du secteur horticole au Canada. D'une ferme à l'autre, j'ai observé un thème récurrent : chaque producteur partage la même passion pour l'horticulture et le même amour de la terre.

Ce fut un honneur pour moi d'agir en qualité de président cette dernière année. Tous mes remerciements au conseil d'administration, qui m'a guidé et soutenu tout au long de l'année. Il y a quelques années, la modification de notre règlement a permis au président de rester à son poste plus d'un an. Pendant l'année écoulée, j'ai acquis des connaissances et de la confiance utiles à l'exercice de mes fonctions et, si vous m'en donnez la chance, je serais honoré d'assurer la présidence de nouveau cette année.

Respectueusement soumis par



Keith Kuhl
Président
5 mars 2014



Rapport du Vice-président directeur

À l'attention du président et des membres du Conseil canadien de l'horticulture

« Plus ça change, plus c'est pareil. » Nous entendons et utilisons très souvent ce vieux dicton. La dernière année n'a pas fait exception.

L'horticulture demeure un secteur de croissance, en parallèle avec l'agriculture. Les changements démographiques ainsi que l'évolution des préférences du consommateur et de la technologie nous ouvrent de multiples perspectives qui auront une incidence sur nos activités. Les projets de la grappe agro-scientifique canadienne 2 feront progresser l'horticulture et contribueront fortement à l'élargissement de la représentation des cultures horticoles parmi les sciences et l'innovation dans le prochain cadre stratégique canadien pour l'agriculture. Le Conseil canadien de l'horticulture lui-même s'est engagé dans une année de recadrage et de réalignement, où il a notamment procédé à sa rationalisation et à la redéfinition de ses comités permanents et de leurs tâches assignées.

Les mécanismes de négociation d'accords commerciaux et d'accès aux nouveaux marchés de produits horticoles canadiens et l'annonce que l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) relèvera dorénavant de l'honorable Rona Ambrose, ministre de la Santé, tout comme l'Agence de la santé publique du Canada et Santé Canada, viennent rapidement à l'esprit. Le ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire (AAC) demeurera responsable des activités agricoles de l'ACIA qui ne sont pas liées à la salubrité des aliments, notamment les enjeux économiques et commerciaux ainsi que les travaux importants relatifs à la santé animale et à la protection des végétaux. Nous avons défendu la séparation des activités en lien avec la salubrité des aliments de celles qui ne le sont pas afin de mieux faire connaître les besoins particuliers du commerce et les questions sanitaires et phytosanitaires de manière à cibler les besoins de l'industrie et de mieux y répondre. Cela comprend les ressources et l'expertise spécifiques nécessaires pour assurer la croissance.

La fin du mandat du Conseil de coopération en matière de réglementation approche. Les gouvernements du Canada et des États-Unis ont invité le public à se prononcer sur les progrès effectués jusqu'à présent et sur la manière d'aborder les divergences de réglementation entre les deux pays. Le plan d'action conjoint du CCR a répertorié les éléments particuliers qui faisaient l'objet d'une volonté de travailler ensemble vers une coopération accrue de nos approches en matière de réglementation. Une base solide a été établie, sur laquelle le travail se poursuivra. Nous croyons que les initiatives du CCR ne s'arrêteront pas là, mais surtout qu'il faut finir ce qui a été commencé. Cela s'applique tout particulièrement à la protection financière des vendeurs de fruits et légumes.

Cette dernière année, les efforts se sont dirigés vers la défense des intérêts du secteur et le lobbying, et vers le renforcement des liens avec un large éventail d'intervenants et de partenaires. Autres cibles prioritaires :

- Commerce, normalisation et accès au marché
- Protection des cultures
- Recherche et technologie
- Salubrité et traçabilité des denrées alimentaires
- Coordination des denrées
- Gestion des risques
- Vulgarisation et communication
- Ressources humaines

Nous avons également entrepris, l'an dernier, de définir les priorités fondamentales ainsi que les paramètres d'efficacité et d'efficience. Nous avons aussi actualisé les énoncés de proposition de valeur pour mieux refléter nos valeurs et nos actions :

- *Une industrie horticole durable, profitable et novatrice pour les générations futures.*
- *De solides exploitations agricoles canadiennes qui continuent de fournir des aliments sains et sécuritaires aux familles du Canada et du monde entier*
- *À titre de seul représentant de l'horticulture à Ottawa, le CCH représente les intérêts de ses membres sur des questions importantes comme la protection des cultures, un accès régulier à la main-d'œuvre agricole, la salubrité et la traçabilité des aliments, l'accès équitable au marché, la recherche et l'innovation et les programmes gouvernementaux, dans le but d'assurer une industrie horticole durable, profitable et novatrice pour les générations futures.*

Ces questions sont complexes et interdépendantes. Le degré de complexité des enjeux et des dossiers s'est encore accru, tout comme l'étendue des activités de notre organisation. Les synthèses qui suivent ont pour but de proposer au lecteur une vue d'ensemble de certaines des activités de l'an dernier; elles ne se veulent nullement exhaustives.

Nos succès durement acquis sont à attribuer aux efforts et au dévouement des membres du conseil d'administration, des personnes qui animent nos comités et participent à leurs travaux et des divers groupes de travail.

Le personnel du CCH ne serait accomplir sa mission sans leur concours et sans celui de nos membres et intervenants associés. Aux membres de notre personnel – Amy Argentino, Patti Proulx, David Jones, André Bourbonnière, Mark Shainblum et Linda Vinokuroff – j'adresse mes remerciements les plus sincères pour leur dévouement et leur détermination.

Respectueusement soumis par



ANNE FOWLIE
VICE-PRÉSIDENTE DIRECTRICE
CONSEIL CANADIEN DE L'HORTICULTURE

5 mars 2014

Renforcement des initiatives de sensibilisation

Le CCH s'efforce de trouver des moyens d'établir l'ampleur et l'importance du secteur horticole et d'en consigner les contributions à l'économie canadienne. La sensibilisation est essentielle pour faire reconnaître, de façon générale, les nombreuses particularités qui distinguent l'horticulture des autres secteurs agricoles, et surtout les réalités du revenu agricole de ses producteurs. Bien que les défis soient nombreux, les occasions d'implanter des solutions pratiques, au bénéfice de tous, sont bien réelles.



Le premier ministre Steven Harper et le président du CCH, Keith Kuhl, à la Chambre des communes, le 11 février 2014

Keith Kuhl, président du CCH, a été invité à la présentation du budget 2014 à la Chambre des communes, le 11 février 2014.

L'invitation comprenait aussi la réception qui a précédé, et qui accueillait des ministres et des membres du caucus, ainsi qu'une place dans les tribunes de la Chambre à l'occasion de la présentation du budget 2014.

Même si aucune mesure précise n'a été annoncée pour le secteur, le CCH a participé à des concertations pré-budgétaires ces deux dernières années, dans le cadre desquels il a notamment soulevé la question de la protection financière du CCR pour les vendeurs de fruits et légumes.

Le secteur des fruits et légumes recueille du soutien au Parlement

En plus de ses activités continues, le CCH s'est associé de nouveau à des collègues de l'Association canadienne de la distribution des fruits et légumes pour organiser conjointement l'événement Récolte d'automne. Cette initiative conjointe offre l'occasion d'intensifier les activités de défense de nos intérêts par l'intermédiaire de rencontres avec les députés et les hauts fonctionnaires, lors desquelles nous cherchons à mieux expliciter les facteurs déterminants pour le secteur et le gouvernement.

Des représentants et intervenants du secteur des fruits et légumes de tous les pays et de toute la chaîne de production ont rencontré plus de 40 membres du Parlement en l'espace de deux semaines. L'année qui se termine était particulièrement importante à la lumière des changements en cours au sein de l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) et du commerce international.

Cet événement annuel est le seul en son genre pour le secteur des fruits et légumes frais, qui pèse à hauteur de 4,4 milliards de dollars dans l'activité économique au Canada, emploie plus de 332 000 personnes au pays et constitue la première source d'aliments sains pour la population canadienne.

Figuraient à l'ordre du jour trois principaux enjeux pour l'industrie, soit la protection financière du CCR pour les vendeurs de fruits et de légumes, l'importance des fruits et légumes pour la santé des Canadiens ainsi que la salubrité et la traçabilité des aliments.



Dépôt du projet de loi C-18 : *Loi sur la croissance dans le secteur agricole*

Le 9 décembre 2013, Gerry Ritz, ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, a annoncé que le projet de loi C-18, la *Loi sur la croissance dans le secteur agricole*, a été déposé à la Chambre des communes et a franchi l'étape de la première lecture.

Le projet de loi comporte des modifications à la *Loi sur la protection des obtentions végétales* visant à la rendre conforme à la convention de 1991 de l'Union internationale pour la protection des obtentions végétales (UPOV).

Les modifications proposées aux droits des sélectionneurs de plantes font l'objet de résolutions du CCH et de discussions avec les ministres depuis plusieurs années.

Cette annonce est une bonne nouvelle pour le CCH, qui peut rayer cet objectif de sa liste.



Le ministre Gerry Ritz et le président du CCH, Keith Kuhl, à Winnipeg, le 9 décembre 2013, lors de l'annonce officielle de la *Loi sur la croissance dans le secteur agricole* (projet de loi C-18)

Normes commerciales et industrielles

Le Conseil de coopération en matière de réglementation Canada – États-Unis (CCR) a permis de faire avancer les dossiers commerciaux touchant le secteur horticole canadien, tant auprès du gouvernement du Canada que de celui des États-Unis. En horticulture, la priorité est de répondre à un besoin qui se fait sentir depuis longtemps : celui d'établir au Canada un système semblable à la Perishable Agricultural Commodities Act (PACA) des États-Unis pour atténuer le risque financier associé à la vente de fruits et de légumes frais.

Nombreux sont ceux qui ont déployé des efforts titanesques pour faire avancer ce dossier et nous tenons à les remercier pour leur persévérance et leur engagement.

Nous avons réalisé des progrès au cours de la dernière année, car l'ACIA se penche actuellement sur l'intégration d'un régime de délivrance de permis unifié à son initiative de modernisation globale. Cette bonne nouvelle concorde avec la vision à long terme qu'avait le secteur de l'horticulture lors de la création de la Corporation de règlement des différends.

Le seul élément manquant est le plus difficile à obtenir : l'acquiescement des paiements. Nous devons trouver moyen d'y arriver. Il est tout à fait inacceptable que les producteurs et exportateurs de fruits et légumes canadiens n'aient pas les mêmes recours au Canada qu'aux États-Unis. Toute tentative de répondre aux exigences en matière de sécurité par une assurance, un cautionnement ou d'une autre manière est également inacceptable, pour nous comme pour nos homologues et concurrents aux États-Unis. Nous ne devons pas perdre de vue les obstacles commerciaux que représentent cette inégalité et le risque de perdre les privilèges dont profitent les vendeurs canadiens aux États-Unis.



L'OMC ne faisant plus figure de tribune principale, ayant suspendu ses activités pour une durée indéterminée, de nouvelles façons de négocier les accords commerciaux sont apparues. Le gouvernement du Canada travaille activement sur de nombreux accords : l'accord économique et commercial global (AECG) entre le Canada et l'Europe, le Partenariat transpacifique, des ententes avec le Japon, la Corée et divers pays, dont les pays membres du Mercosur. Cependant, tous les pays ne présentent pas un intérêt pour tous les secteurs agricoles et on ne peut mener qu'un certain nombre de négociations à la fois. Les ressources existantes étant limitées (faible disponibilité des négociateurs et analystes de soutien), le gouvernement doit privilégier des initiatives stratégiques en s'appuyant sur une consultation rigoureuse et inclusive auprès de l'industrie. Ici aussi, les intérêts de l'horticulture doivent être représentés.

Le 10 décembre 2013, Keith Kuhl a été appelé comme témoin devant le Comité permanent de l'agriculture et du commerce de la Chambre des communes, pour s'exprimer sur des éléments des négociations commerciales ayant une incidence sur le secteur horticole au Canada. L'invitation nous a offert l'occasion de brosser un portrait de la contribution économique importante du secteur, de ses exportations actuelles et de son potentiel de croissance.

Nous avons également trouvé une tribune pour présenter les préoccupations du secteur, qui doivent être prises en compte dans toute négociation commerciale. Les accords complets tels que l'AECG couvrent pratiquement tous les secteurs et toutes les facettes du commerce extérieur, dont les mesures qui ont des répercussions directes sur le commerce – aussi bien celles qui se manifestent « à la frontière », telles que les tarifs et les procédures des douanes, que celles qui s'exercent « au-delà de la frontière », telles que la certification des produits et les normes techniques.

Tout en reconnaissant les avantages potentiels inhérents des accords commerciaux internationaux comme l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA) et, dans ce cas-ci, l'AECG, nous conservons comme objectif la mise en place de mécanismes d'urgence à déclenchement automatique assurant notre protection contre les influx massifs et ponctuels d'excédents étrangers à prix bradés. Le CCH soutient sans réserve les clauses prévues de l'AECG sur la concurrence, qui devraient garantir que les avantages de l'accord ne sont pas annulés par des comportements commerciaux anticoncurrentiels.

Les barrières non tarifaires telles que les mesures sanitaires et phytosanitaires ainsi que les normes sur l'environnement et le bien-être animal sont toujours sources d'inquiétude. Or, les clauses prévoyant des mécanismes de résolution des litiges et l'établissement de comités pour résoudre les différends commerciaux laissent intacte la plus importante barrière non tarifaire à laquelle les producteurs canadiens font face en Europe : les programmes de subventions intérieures qui faussent la concurrence.

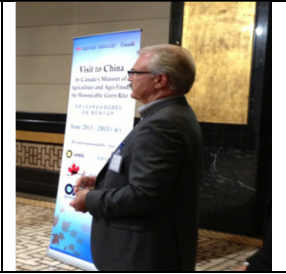
Hormis les tarifs douaniers, nous avons toujours à l'esprit les questions liées aux inspections frontalières, à la salubrité et à la traçabilité des aliments et à la phytoprotection, qui sont essentielles à une concurrence équitable.

Succès en matière d'accès au marché

Le Secrétariat de l'accès aux marchés (SAM) a été créé en 2009 pour répondre aux recommandations de l'industrie sur les moyens d'améliorer l'approche du Canada en matière d'accès aux marchés. Le SAM coordonne les efforts du gouvernement du Canada, de l'industrie, des provinces et des territoires de manière à conquérir de façon dynamique et stratégique de nouveaux marchés et à soutenir la concurrence à l'échelle internationale. Il a pour mandat de défendre les intérêts commerciaux de tous les secteurs agricoles. Le CCH siège au Comité consultatif de l'industrie du Secrétariat de l'accès aux marchés.



L'entente a été annoncée le 14 juin 2013, et on prévoit qu'au cours des cinq prochaines années, les ventes de cerises fraîches à la Chine pourraient représenter 20 millions de dollars par année. Si nous avons pu engranger ce succès, c'est grâce à la collaboration et à l'engagement du secteur et du gouvernement. Le processus et son résultat donnent de bonnes raisons d'être optimistes quant aux prochaines initiatives et offrent un excellent exemple de modèle à suivre.



Recherche et technologie

La Grappe agro-scientifique canadienne pour l'horticulture du CCH a amélioré la coordination d'initiatives en recherche appliquée regroupant divers organismes de recherche canadiens et les producteurs horticoles.

Le CCH a dirigé la Grappe agro-scientifique pour l'horticulture, programme multidirectionnel pour lequel Agriculture et Agroalimentaire Canada a accordé un financement de 4 700 000 \$ pour la période du 1^{er} avril 2010 au 31 mars 2013. L'industrie a injecté 1,4 million de dollars dans la Grappe, un investissement important pour le secteur. Le principal objectif de la Grappe consistait à mener des recherches dans les domaines clés relevés par l'industrie horticole canadienne. Elle était divisée en quatre groupes de culture (fruits de verger, petits fruits, pommes de terre et eau).

Le secteur horticole a tiré de riches enseignements de cette première expérience; il s'est trouvé bien positionné dans son ensemble pour mener ces projets à terme et, plus important encore, préparer une demande en prévision de l'initiative Cultivons l'avenir 2.


Vers la fin de 2012 et au début de 2013, le CCH s'est préparé en vue de la prochaine Grappe agro-scientifique canadienne pour l'horticulture 2 (Grappe 2). À cette fin, nous avons évalué le programme actuel et élaboré une politique pour le programme à venir. Nous avons également déterminé les priorités de recherche de l'industrie pour les groupes de cultures et étudié les déclarations d'intérêt soumises par des chercheurs canadiens. Le 1^{er} février 2013, le CCH a déposé une demande auprès du programme Agri-innovation d'AAC en faveur de la Grappe agro-scientifique canadienne pour l'horticulture 2 Cette demande comprenait des propositions d'activités et de projets sous les thèmes de la pomme, des petits fruits, de la serriculture, des légumes et de la pomme de terre; le tout totalisant un coût de 16,8 millions de dollars.

En mai 2013, le ministre G. Ritz a annoncé au CCH l'affectation de 7 millions de dollars à la Grappe 2. Bien que ce montant soit considérablement inférieur à la valeur totale des propositions soumises, qui se chiffre à 12 114 000 \$, il représente tout de même une contribution de taille pour le secteur. En retour, le secteur investira pour sa part 2,4 millions de dollars sur les cinq années du projet.

Les sept millions de dollars comprennent un fonds de 5 600 000 \$ pour l'accord de contribution et un fonds de 1 400 000 \$ pour l'entente de collaboration en recherche et développement.

En février 2014, le CCH travaille de pair avec AAC et les chefs de projet à la finalisation de l'accord de contribution et de l'entente de collaboration en recherche et développement, ainsi que des budgets et des plans de travail, la signature des ententes devant selon nous intervenir avant la tenue de l'assemblée générale du CCH.

Aperçu des projets de la Grappe scientifique 2

Pomme	Pomme de terre
<ul style="list-style-type: none"> Optimisation des technologies de stockage pour améliorer l'efficacité, réduire la consommation énergétique et accroître la disponibilité des pommes canadiennes pour les marchés intérieurs et extérieurs (DeEll, MAAARO). 	<ul style="list-style-type: none"> Compréhension du virus Y de la pomme de terre au Canada et élaboration d'une stratégie de gestion complète à la ferme (Singh, Agricultural Certification Services inc.).
<ul style="list-style-type: none"> Amélioration de la gestion du stockage des fruits de verger à l'aide de prévisions sur la qualité des fruits basées sur les conditions météorologiques lors de la récolte (Bourgeois, AAC). 	<ul style="list-style-type: none"> Élaboration d'une PCR rapide et nichée en temps réel du triplex pour la quantification de la verticilliose dans le sol (Tenuta, Université du Manitoba).
<ul style="list-style-type: none"> Rendement de la pomme Honeycrisp avec les nouveaux porte-greffes à dimension limitée (Cline, Université de Guelph). 	<ul style="list-style-type: none"> Enquête et suivi sur la chips zébrée et le psylle de la pomme de terre (Johnson, Université de Lethbridge).
<ul style="list-style-type: none"> Nouveaux pesticides pour les maladies post-récolte des fruits à pépins (Nelson, Université de la Colombie-Britannique). 	<ul style="list-style-type: none"> Gestion de l'azote pour l'amélioration de la récolte, de la qualité et de la rentabilité de la pomme de terre (Tenuta, Université du Manitoba).
	<ul style="list-style-type: none"> Programme d'évaluation des variétés de pommes de terre au Canada (Sonier, Conseil de la pomme de terre de l'Île-du-Prince-Édouard).
	<ul style="list-style-type: none"> Enquête et suivi sur la chips zébrée et le psylle de la pomme de terre (Johnson, Université de Lethbridge).
	<ul style="list-style-type: none"> Lutte contre le ver fil-de-fer dans les cultures de pommes de terre et les cultures alternées stratégiques au Canada (Vernon, AAC).

Projets agro-scientifiques du CCH

Après la décision du ministère, le CCH a consulté les groupes de cultures pour arriver à la conclusion que la meilleure stratégie à adopter pour les projets des secteurs de la serriculture, des petits fruits et des légumes consisteraient à les présenter de nouveau en tant que projets agro-scientifiques dans le cadre du programme Agri-innovation.

Le CCH a présenté les six propositions suivantes le 1^{er} juin 2013 :

- Mesure des résidus foliaires à faible adhérence (RFFA) sur les cultures de légumes en serre (Bestari, Université de Guelph)
- Élaboration et évaluation de méthodes d'examen rapide à l'intention du secteur des légumes de serre pour détecter la présence de trois agents pathogènes des plantes sur des contenants en plastique réutilisables (Poleatewich, VRIC) *N.B. : ce projet a été retiré ultérieurement à la demande de l'industrie.*
- Systèmes de culture protégée pour les framboises (Hughes, Université de Guelph).
- Adaptation des calendriers de production programmés et des pratiques de plantation pour améliorer l'implantation, la récolte et la qualité des fraises et des framboises (Gravel, Université McGill).
- Recherche et développement sur la lutte contre la drosophile à aile tachetée (DAT) (Moreau, AAC)

- Élaboration de procédures opérationnelles intégrant l'irrigation, la fertigation, le contrôle de la température, la gestion des problèmes physiologiques et la lutte antiparasitaire pour la production de tomates, de poivrons et de haricots cultivés en abris-serres en matière plastique (Gravel, Université McGill)
- Bonnes techniques de gestion de l'irrigation pour les abris-serres (Boivin, IRDA)

Après maintes discussions, de nombreuses retouches aux propositions de projet et des percées importantes chez AAC, au moment de rédiger le présent rapport, deux des projets agro-scientifiques ont obtenu l'aval conditionnel d'AAC : « Mesure des résidus foliaires à faible adhérence (RFFA) sur les cultures de légumes en serre » et « Recherche et développement sur la lutte contre la drosophile à aile tachetée (DAT) ».

Les discussions se poursuivent sur l'examen du projet révisé et le renouvellement de l'engagement financier du secteur. Nous poursuivons nos efforts en ce sens, en parallèle avec des discussions avec le Centre de la lutte antiparasitaire et l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire de l'AAC pour obtenir leur soutien à un financement interne supplémentaire de la recherche sur la DAT et les RFFA.

Salubrité et traçabilité

L'année 2013 a vu se poursuivre la tendance qui consiste à accorder une importance croissante à la salubrité et à la traçabilité des aliments dans tous les secteurs de l'industrie agroalimentaire. La sécurité alimentaire demeure une question qui fait couler beaucoup d'encre et constitue à ce titre une exigence incontournable de l'accès au marché. Elle implique la nécessité d'une vigilance constante de notre part, car nous partageons collectivement la responsabilité de la salubrité des denrées alimentaires que nous cultivons, et ce, tout au long de la chaîne d'approvisionnement, de nos champs à l'assiette du consommateur.

Le programme CanadaGAP, désormais administré par CanAgPlus indépendamment du Conseil canadien de l'horticulture (CCH), son organisme fondateur, vient d'arriver au terme de sa première année complète d'existence. En septembre 2013, le programme CanadaGAP a quitté les bureaux du CCH pour s'installer dans de nouveaux locaux.

Lancé en tant que programme de salubrité des aliments en 2008, le programme est maintenant reconnu à l'échelle internationale. Plus de 2 400 fournisseurs de fruits et de légumes frais sont actuellement inscrits au programme de certification de CanadaGAP^{MC}.

En janvier 2010, CanadaGAP est devenu le premier programme canadien de salubrité des aliments à obtenir la reconnaissance internationale de l'Initiative mondiale pour la sécurité alimentaire (IMSA). Une analyse comparative a été nécessaire pour adapter le programme à la nouvelle version (6) des exigences de l'IMSA en 2012.

Ces efforts ont été couronnés de succès avec la confirmation officielle de la reconnaissance du programme par l'IMSA pour les options de certification B et C.



Une étude formelle a été entreprise en 2010 sur la possibilité de fusionner le programme CanadaGAP et le programme de salubrité des aliments pour les secteurs du remballage et du commerce de gros de l'Association canadienne de la distribution de fruits et de légumes (ACDFL) afin de créer une norme intégrée et un organisme sans but lucratif. L'étude conclut qu'il s'agit d'un projet réalisable et, en 2012, les membres des deux organismes prennent la décision de fusionner les deux programmes. Cette marche à suivre est recommandée afin de limiter la responsabilité découlant de l'administration du programme de salubrité des aliments. Les travaux se sont poursuivis pendant toute l'année 2013 et le déploiement du programme intégré va commencer en 2014 avec l'option de certification « D » pour les grossistes et les emballeurs.

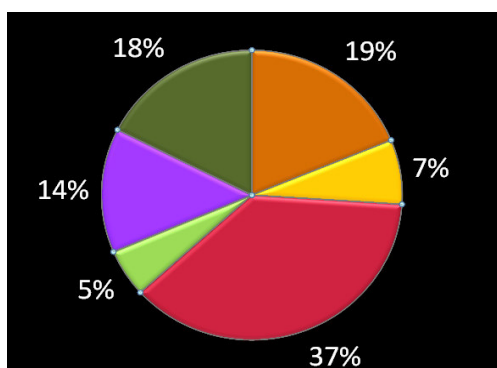
Afin de protéger les Canadiens contre les aliments pouvant s'avérer insalubres, le gouvernement du Canada a déposé le projet de *Loi sur la salubrité des aliments au Canada* le 7 juin 2012. La *Loi sur la salubrité des aliments au Canada*, S-11, a été adoptée par le Sénat le 17 octobre 2012. Elle devrait être également adoptée par la Chambre des communes et recevoir la sanction royale d'ici la fin de 2012. L'ACIA travaille à l'élaboration du règlement connexe, dans le cadre de son initiative globale et complète de modernisation.

Aux États-Unis, la Food Safety Modernization Act (FSMA) de la FDA a été signée par le Président Obama le 4 janvier 2011. Elle vise à assurer que l'approvisionnement alimentaire des États-Unis est sécuritaire en axant le travail des organismes de réglementation fédéraux sur la prévention plutôt que sur la réaction aux contaminations. Nous sommes toujours en attente de la publication des règlements correspondants et espérons qu'ils n'auront aucune incidence sur le programme CanadaGAP^{MC} ou sur nos exportations de la plus grande importance aux États-Unis. Le CCH, l'ACDFL et CanAgPlus suivent ces initiatives de près.

Tendances de participation à CanadaGAPTM (Source : CanadaGAP^{MC})

Environ 2400 producteurs sont maintenant certifiés en vertu du programme CanadaGAP, ce qui représente une hausse de 17 % depuis le 1^{er} novembre 2012.

Le personnel de CanadaGAP a traité plus de 2000 demandes d'inscription depuis le lancement du programme en 2008.



Tendances de participation
Exploitations inscrites à CanadaGAP par groupe de cultures (en pourcentage du total des participants)

- Pomme de terre
- Produits de serre
- Fruits de verger et de vigne
- Légumes-feuilles
- Petits fruits
- Légumes mixtes

Faits marquants des tendances de participations :

- Les premiers participants de Terre-Neuve et du Labrador se sont inscrits la saison dernière.
- L'an dernier, CanadaGAP a également accueilli son premier inscrit du Territoire du Yukon.
- La participation a bondi à l'échelon des exploitations agricoles, les emballeurs exigeant la mise en conformité des agriculteurs en réaction à de nouvelles exigences du secteur de l'alimentation au détail.
- On note une hausse sensible des inscriptions dans certains secteurs (bleuets en Colombie-Britannique, serriculture en Ontario, etc.).
- Hausse du taux de participation des producteurs américains.

L'équipe de contrôles de CanadaGAP se compose de 39 vérificateurs qualifiés actifs (travaillant actuellement pour le service de certification). Ce nombre représente 27 % des personnes qui ont suivi la formation pour vérificateurs de CanadaGAP et 37 % de celles qui l'ont réussie.

CanadaGAP a collaboré avec des développeurs à un certain nombre d'initiatives d'automatisation de ses guides de salubrité des aliments. CanadaGAP espère ainsi améliorer l'efficacité et la disponibilité des guides et favoriser la mise en œuvre du programme. Les guides (en formats PDF et Microsoft Word) et les formulaires (en formats PDF et Excel) se téléchargent directement à partir du site Web de CanadaGAP (www.canadagap.ca).

Initiative mondiale pour la sécurité alimentaire (IMSA)

Initiative internationale sous la houlette du Consumer Goods Forum, l'IMSA est une démarche interentreprises de certification indépendante aux normes privées de sécurité alimentaire.

Jusqu'à tout récemment, l'IMSA ne concernait pas les normes émanant des pouvoirs publics (autres que les normes fondamentales : CODEX, HACCP). Son champ d'application comprend la salubrité des aliments à la ferme, la manutention des produits (y compris le premier emballage), le traitement et la transformation. Elle englobe toutes les catégories d'aliments ainsi que les exigences de salubrité des aliments, du matériel d'emballage, de l'entreposage et de la distribution.

Le Consumer Goods Forum est un réseau mondial paritaire d'entreprises dans le domaine des biens de consommation réunissant plus de 650 membres de 70 pays. Il dispose de bureaux sur trois continents et ses membres totalisent un chiffre d'affaires de 2100 milliards d'euros.

Coordination des activités liées aux diverses cultures

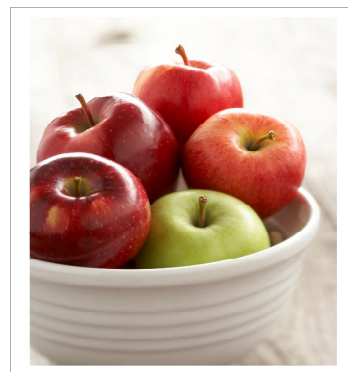
Le CCH continue de collaborer avec l'industrie pour coordonner les activités liées aux cultures de pommes de terre, de pommes et de bleuets, aux cultures en serre, et d'autres cultures au besoin. Les activités, de même que les initiatives axées sur des projets, varient en fonction du groupe de cultures. Au fil du temps, le CCH a réussi à obtenir d'importantes ressources pour des initiatives visant à répondre aux besoins particuliers de divers groupes de cultures et continuera de rechercher de nouvelles occasions de le faire. Les priorités des groupes tiennent généralement compte de façon cohérente de considérations particulières provenant de résolutions adoptées lors d'assemblées générales annuelles ou faisant déjà partie de la politique permanente.

Pomme

Le Groupe de travail sur la pomme (GTP) s'est réuni officiellement à deux reprises en 2013 : lors de l'assemblée générale du CCH en mars et lors de la réunion de la mi-saison estivale en juillet. Des téléconférences ont également eu lieu.

Le plan d'action du groupe de travail sur la pomme comprend notamment les éléments suivants :

- Programme Agri-marketing
- Grappe agro-scientifique canadienne pour l'horticulture (Cultivons l'avenir – Grappe 1 et Cultivons l'avenir 2 – Grappe 2)
- Organisme national de promotion et de recherche
- Royal Winter Fair





La réunion annuelle de mi-saison estivale du CCH consacrée à la pomme et la tournée des vergers ont eu lieu à St. Catharines, en Ontario, les 22 et 23 juillet 2013. Un groupe de travail s'est réuni pour discuter des difficultés à surmonter et des occasions à saisir pour l'industrie. L'événement représentait une occasion pour les producteurs d'explorer le Centre de recherche et d'innovation de Vineland et de visiter certains des plus importants vergers à Simcoe, en Ontario, ville qui produit le tiers des pommes de l'Ontario.

Agence nationale de promotion et de recherche

L'industrie canadienne de la pomme surveille de près les efforts du secteur de la pomme de terre, qui tente d'établir une agence nationale de promotion et de recherche qui relèverait du Conseil des produits agricoles du Canada. Suite aux recommandations issues de l'évaluation comparative sur la pomme effectuée en 2012, qui relevaient le besoin de créer une entité responsable du marketing national et de la recherche et du développement pour l'industrie, le comité directeur de l'agence nationale de recherche et de promotion des pommes a été formé. Le mandat du comité est de 1) développer un plan d'action pour l'établissement d'une agence nationale de promotion et de recherche pour l'industrie canadienne de la pomme; 2) faciliter et promouvoir la communication sur le sujet parmi les parties intéressées dans l'industrie; 3) faire participer d'importantes associations nationales et provinciales rattachées à l'industrie pouvant contribuer à l'initiative ou en subir les conséquences, et 4) fournir au Comité pour la pomme et les fruits du CCH des conseils et des recommandations sur la faisabilité de cette initiative. Le comité directeur comprend des producteurs, des distributeurs et d'autres représentants de l'industrie intéressés. Une réunion avec le comité directeur a été tenue à Ottawa le 7 janvier 2014.

Grappe agro-scientifique pour l'horticulture

Le groupe de travail sur la pomme (GTP) a participé à la Grappe agro-scientifique pour l'horticulture par l'entremise des deux projets suivants, qui se sont terminés le 31 mars 2013 :

- *Technologies évoluées de manipulation post-récolte et d'entreposage pour les pommes canadiennes*
Jennifer DeEil, Ph. D., MAAARO
- *Améliorer la sélection des pommes au Canada par l'identification des marqueurs génétiques*
Sean Myles, Ph. D., Collège d'agriculture de la Nouvelle-Écosse

Grappe agro-scientifique pour l'horticulture 2

Les enjeux qui suivent, que partagent toutes les provinces participantes, font l'objet d'une étude financée par la Grappe agro-scientifique canadienne pour l'horticulture 2 (dans le cadre du programme Cultivons l'avenir 2). Le financement total accordé est de 1,5 million de dollars sur une période de 5 ans (de 2013 à 2018).

Optimisation des technologies d'entreposage en vue d'améliorer leur efficacité, de réduire la consommation d'énergie et de prolonger la disponibilité des pommes canadiennes dans les marchés – Jennifer DeEil

- 1) Méthodes de prévention des lésions dues au CO₂ sans usage de diphénylamine (DPA)
- 2) Détection des résidus de DPA partout dans les installations d'entreposage
- 3) Optimisation des étapes d'entreposage des variétés « Honeycrisp » et « Gala »
- 4) Effets du taux de refroidissement sur la qualité de la pomme après entreposage

Améliorer la gestion du stockage des fruits de verger à l'aide de prévisions sur la qualité des fruits basées sur les conditions météorologiques lors de la récolte – Gaétan Bourgeois, AAC

- 1) Les modèles bioclimatiques de la qualité des pommes à la récolte et lors de l'entreposage seront actualisés ou développés à partir des données historiques et des données recueillies dans le cadre de ce projet. Tous les modèles seront intégrés au logiciel CIPRA (Centre informatique de prévision des ravageurs en agriculture) est mis à la disposition de l'industrie de la pomme au Canada, sans frais.

Rendement de la pomme Honeycrisp avec les nouveaux porte-greffes à dimension limitée – John Cline, Université de Guelph

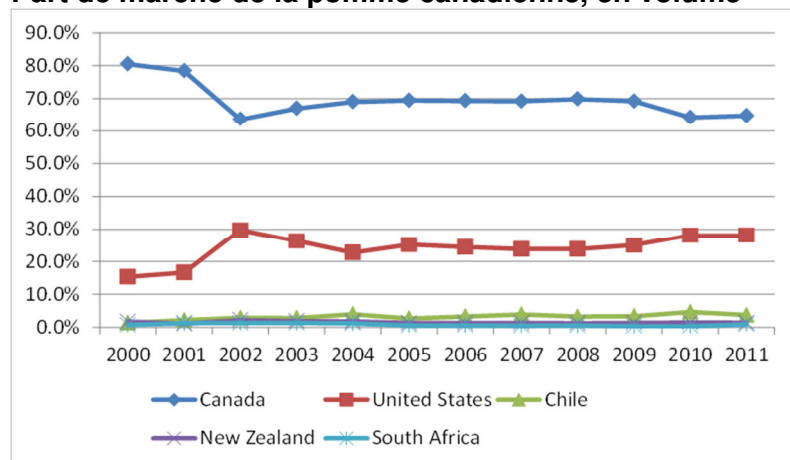
- 1) Mesurer la précocité et le rendement des porte-greffe à dimension limitée et les comparer aux M.9 et M.26 privilégiés par l'industrie.
- 2) Déterminer les effets du porte-greffe sur le taux de calcium, la physiologie de l'arbre et sur le potentiel d'entreposage du fruit.
- 3) Évaluer la productivité des porte-greffe plus robustes M.106 et M.7 par rapport au M.26, avec une attention toute particulière portée à la compatibilité avec le greffon (qualité de la soudure).

Nouveaux pesticides pour les maladies post-récolte des fruits à pépins – Lousie Nelson, Université de la Colombie-Britannique

- 1) Tester plusieurs bactéries antagonistes des pathogènes fongiques post-récoltes pour déterminer leur potentiel de développement en tant que produits phytosanitaires biologiques commerciaux.
- 2) La recherche proposée s'avère nécessaire pour développer un ensemble de données complet démontrant leur aptitude à prévenir les maladies après la récolte dans des conditions variées de deux importantes régions de culture de la pomme au Canada. Cette information nous aidera à déterminer si leur champ d'action est suffisamment large pour justifier la poursuite du développement.
- 3) La détermination des concentrations optimales ainsi que du mode et du moment d'application est essentielle pour l'enregistrement et la commercialisation.

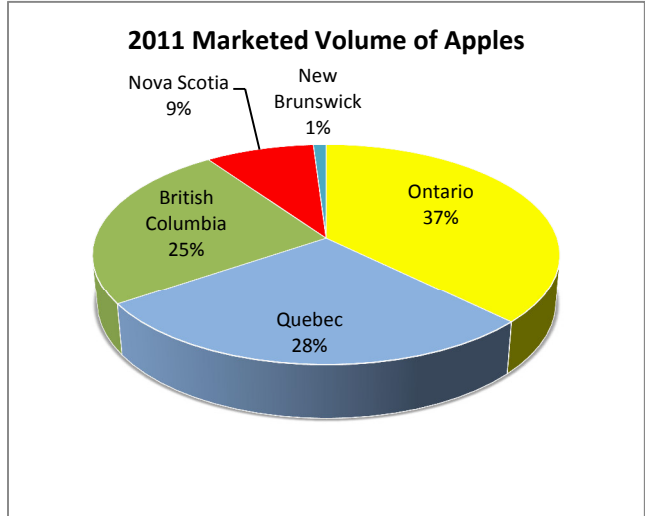
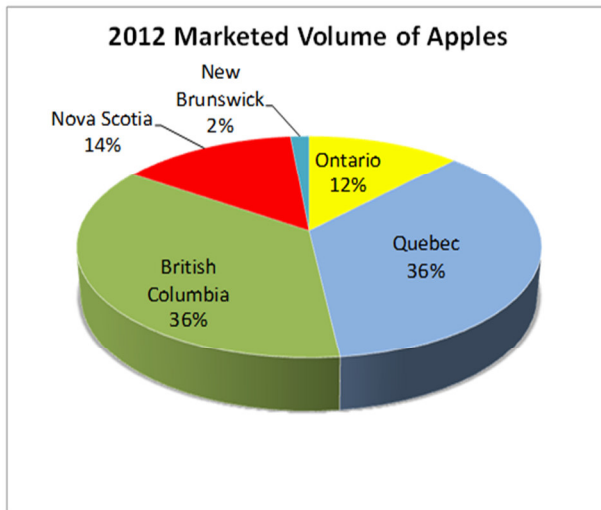
Statistiques, situation et tendances de l'industrie canadienne de la pomme

Part de marché de la pomme canadienne, en volume

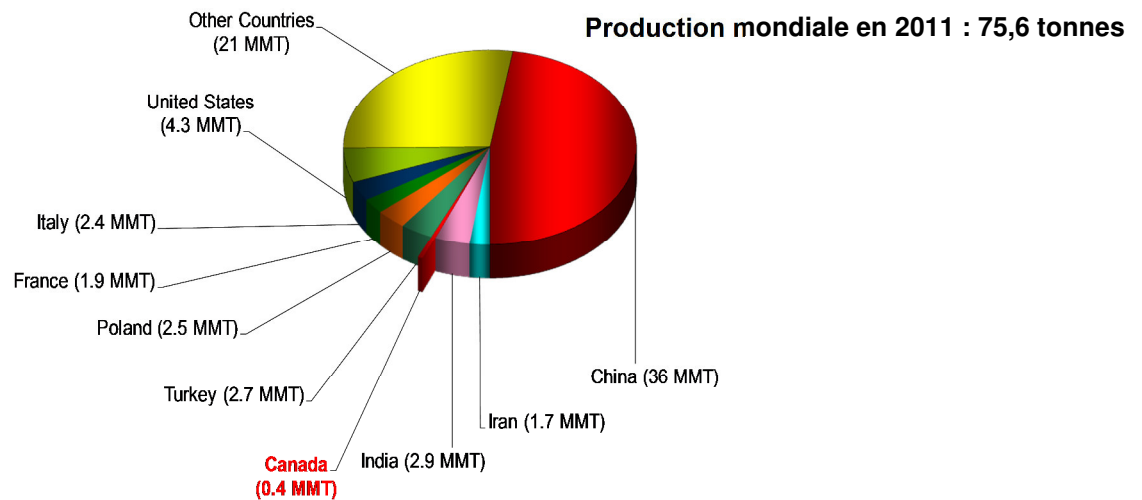


Importance de la production de pommes au Canada

- ✓ Premier fruit en tonnage produit au Canada.
- ✓ Première culture de fruits du verger en volume et en valeur
- ✓ Deuxième culture fruitière la plus lucrative (valeur à la ferme de 168 millions de dollars), derrière les bleuets.



Production mondiale de pommes



Bleuets

En 2012, les recettes agricoles fruitières ont augmenté de 12 % pour atteindre plus de 850 millions de dollars, principalement en raison de la demande soutenue du marché qui a augmenté de 22 %. Les bleuets sont restés un produit de valeur avec des recettes dépassant 29 % du total, soit 247 millions.

Les dernières statistiques démontrent que la valeur à la ferme des bleuets au Canada a baissé de 22 % en 2013 à environ 188,5 millions. Les baisses les plus importantes ont été enregistrées en Colombie-Britannique, à raison de 31 %, et au Québec, avec 42 %, bien que le Québec ne représente que 13 % de la valeur totale à la ferme du Canada.

Production commercialisée 2013

La production commercialisée des bleuets en corymbe et des bleuets à feuilles étroites a été presque égale, avec 49 % et 51 % respectivement, pour un total combiné d'un peu plus de 120 000 tonnes.

Ce niveau de production commercialisée représente une baisse de 10,5 % par rapport à 2012, principalement en raison de la baisse de 47 % au Québec.



La Colombie-Britannique arrive en tête de la production commercialisée avec plus de 46 % du total, suivie par le Nouveau-Brunswick et la Nouvelle-Écosse, 17 % chacune, et le Québec avec seulement un peu plus de 12 %. Près de 94 % des bleuets en corymbe commercialisés proviennent de la Colombie-Britannique.

Les provinces de l'Atlantique produisent 77 % des bleuets en corymbe (Nouveau-Brunswick 34 %, Nouvelle-Écosse 32 %, et Î.-P.-E 11 %), alors que le reste de la production provient principalement du Québec avec 22 %.

Superficies de production et superficies cultivées en 2013

La superficie totale a augmenté légèrement en 2013. Alors qu'il n'y a eu que très peu de changement au niveau de la superficie cultivée en Colombie-Britannique en 2013 (21 500 acres), la superficie de production semble quant à elle avoir augmenté de 8 % pour un total de près de 20 000 acres.

Dans le cas du Nouveau-Brunswick, la superficie de production a diminué de plus de 9 % et la superficie cultivée a quant à elle augmenté d'un peu plus de 3 %. Aucun changement important n'a été relevé au Québec.

Groupe de travail pour le bleuet (GTB)

Jack Bates (Colombie-Britannique) a siégé à titre de président du Groupe de travail pour le bleuet (GTB) en 2013. Le GTB a tenu une série de conférences téléphoniques tout au long de l'année et a été actif dans divers dossiers et projets. Un mandat révisé a été adopté en septembre 2013 pour guider le groupe dans ses activités et pour le développement d'un plan de travail annuel pour aborder les nombreuses questions et priorités de l'industrie.

La présentation de projets en lien avec le financement pour le contrôle de la drosophile à ailes tachetées en raison de l'effet possible de ce ravageur sur la compétitivité de l'industrie, ainsi que deux projets supplémentaires en lien avec les fraises et les framboises a été particulièrement importante. Au départ, le financement pour ces projets avait été refusé en vertu de la Grappe agro-scientifique canadienne pour l'horticulture 2. Cependant, ils ont été présentés de nouveau à l'AAC, dans le cadre du programme Agri-innovation, et ils sont en cours d'examen. Ces efforts ont été accompagnés de discussions continues avec le CLA pour appuyer le financement de la recherche pour la drosophile à ailes tachetées.

Le GTB continue de penser qu'une stratégie à l'échelle nationale serait très avantageuse. Il a été convenu que le cadre d'une telle stratégie nationale devrait comprendre tous les petits fruits, car les problèmes qui s'y rattachent sont semblables. Les recherches prioritaires de la stratégie nationale ont été identifiées et correspondent à de nouveaux produits et agents actifs, à l'accès à de nouveaux outils et à l'harmonisation des relations avec les partenaires commerciaux, surtout dans des domaines comme les LMR, les intervalles avant la récolte et les délais de sécurité après traitement.

Produits de serre

Linda Delli Santi (Colombie-Britannique) a présidé le Comité de la serriculture pendant une année de grande activité. Le comité continue de remplir un rôle crucial; il a, par exemple, traité les questions suivantes au cours de l'année.

Élaboration d'une norme nationale de biosécurité à l'échelle de la ferme pour le secteur de la serriculture

Cette initiative a débuté vers la fin de l'année 2013 quand l'ACIA a chargé le cabinet Gardner Pinfold d'effectuer un état des lieux initial et réunir les intervenants. Une évaluation de l'état de préparation du secteur est prévue début avril 2014 et une téléconférence ainsi qu'une réunion de lancement initiale devraient avoir lieu peu après. Nous devons impérativement être bien représentés dans ce groupe pour assurer un résultat favorable.

Étude sur les résidus foliaires à faible adhérence (RFFA)

Les démarches se sont poursuivies tout au long de l'année pour obtenir un financement pour cet important projet. Après quelques progrès encourageants auprès de l'AAC, on a estimé possible de modifier le projet d'origine pour prendre en compte certaines expériences sur les RFFA (Beleaf et Rimon) déjà menées par l'ARLA, afin d'arriver à une nouvelle mouture du budget et du plan de travail. Les discussions se poursuivent sur l'examen du projet révisé et le renouvellement de l'engagement financier du secteur.

Rapport statistique hebdomadaire sur la serriculture

Le Groupe de l'analyse du marché et l'Équipe d'information sur les marchés d'Agriculture et Agroalimentaire Canada publient des rapports hebdomadaires sur la serriculture à l'intention du groupe sur les tomates, les poivrons et les concombres, qui présentent les importations par province (en valeur et en volume) et par pays d'origine (en valeur et en volume). Ces rapports contiennent une information précieuse pour les membres; malgré de fortes compressions en temps et en personnel, l'AAC s'efforce de continuer d'affiner ces rapports, voire d'en étendre la portée.

Projet du Plan d'intervention pour phytoravageurs

Les producteurs sont confrontés à un risque de perte particulier en raison de difficultés à identifier les ravageurs dans leurs exploitations; à ce titre, ils ont besoin d'un plan abordant la question d'une éventuelle compensation. En retour, tout organisme envisageant d'offrir une telle compensation exigera des garanties que les indemnités demandées demeureront gérables et que les dommages causés par les ravageurs seront atténués au maximum. La clé, pour concilier ces exigences, consisterait à établir un plan d'intervention bénéficiant du soutien du secteur. Fort de l'information recueillie lors des premiers travaux, le comité étudie désormais des voies de financement qui permettraient de faire avancer cette importante initiative.

Contenants en plastique réutilisable (CPR) et groupe de travail sur les CPR

Le comité avait envisagé à l'origine de créer un véritable projet agro-scientifique pour poursuivre la recherche à ce sujet; toutefois, la contraction du financement l'a contraint à limiter ses ambitions à un simple groupe de travail sur les CPR. Par sa composition, le groupe de travail assure une représentation équilibrée du secteur, des associations, des fabricants et du gouvernement.

Définition de « serre »

Les débats et les études se sont succédés au fil des ans pour s'entendre sur une définition de « serre » qui serait représentative des besoins et des souhaits de tous les membres concernés du Conseil canadien de l'horticulture. En couronnement de ces efforts, il est prévu adopter officiellement cette définition à l'occasion de l'assemblée générale 2014; elle servira dès lors de base dans les tractations entre le secteur et les partenaires gouvernementaux.

Stratégie nationale sur la serriculture

Il existe un large consensus sur l'importance absolue d'élaborer une vaste stratégie nationale intégrant les priorités et les enjeux du secteur de la serriculture dans son ensemble. Cette stratégie aurait pour but de mener à un plan stratégique global appuyant le développement et la croissance de ce secteur du paysage agricole canadien. Le groupe poursuit les discussions en vue d'obtenir un financement pour cette initiative, et reconnaît que toutes les régions du pays ont un rôle crucial à jouer.

Gestion de crise

Le risque de crise de sécurité alimentaire demeure une source d'inquiétude pour le comité de la serriculture. Après en avoir une première fois appelé du gouvernement en 2012, nous sommes revenus à la charge en 2013. La question concerne essentiellement l'élaboration de plans de gestion de crise canadiens; dans cette optique, le CCH a entamé des discussions au plus haut niveau à la fin de 2013 avec des participants de l'ACIA et de l'AAC. Lors de ces rencontres, les représentants du gouvernement fédéral ont montré une meilleure compréhension des protocoles de préparation et de réaction permettant de gérer une éventuelle crise de sécurité alimentaire.

Statistiques sur l'industrie des produits de serre

Valeur nette à la ferme

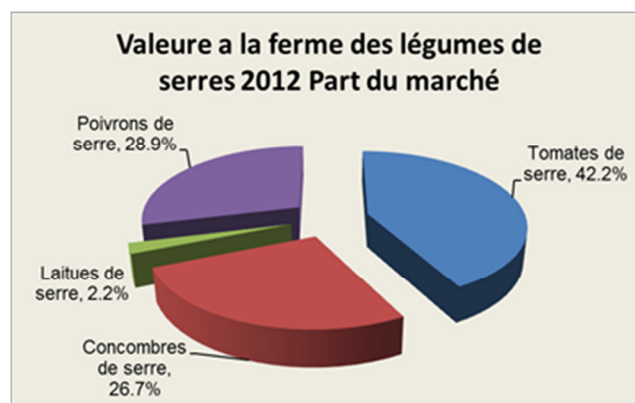
Malgré une hausse globale des superficies et des volumes, la valeur nette à la ferme totale en 2012 a fléchi de 5 % par rapport à 2011 pour terminer l'année à 1,04 milliard de dollars. Cette baisse est largement attribuable aux tomates, dont la valeur nette à la ferme a chuté de 9,4 % par rapport à 2011 alors que ce légume pèse pour 42 % dans le marché total des produits de serre.

Valeure a la ferme des légumes de serres, annuel (\$/1,000)								
Produit de base	2012 Part du marché	2008	2009	2010	2011	2012	Variation 1 an	Variation 5 ans
Tomates de serre	42.2%	392,266	458,681	476,765	484,934	439,121	-9.4%	11.9%
Concombres de serre	26.7%	214,233	246,485	264,584	284,522	278,408	-2.1%	30.0%
Laitues de serre	2.2%	20,053	21,905	23,265	26,555	23,184	-12.7%	15.6%
Poivrons de serre	28.9%	235,807	235,162	278,123	299,612	300,488	0.3%	27.4%
Total		862,358	962,233	1,042,738	1,095,624	1,041,201	-5.0%	20.7%

Source: Statistique Canada. Tableau 001-0006 - Production et valeur des légumes de serre, annuel, CANSIM (base de données). (consulté: 2014-01-08)

En termes relatifs, la baisse des tomates culmine en Colombie-Britannique (-13 %) et au Québec (-10 %); toutefois, en termes absolus, le déclin de 8 % (23,8 millions de dollars) observé en Ontario est le plus important, puisque cette province représente à elle seule 60 % du marché canadien.

L'Alberta a vu la valeur nette à la ferme des concombres de serre bondir en 2012, pour atteindre 30,7 millions de dollars à la fin de l'année, soit 36 % de plus qu'en 2011.



Ce résultat positif est passé inaperçu en raison d'un déclin de 6 % en Ontario; en effet, comme cette province représente 13 % du marché total canadien des concombres de serre, la valeur nette à la ferme de ce légume termine l'année en repli de 2 % à l'échelle nationale.

En ce qui concerne les poivrons, la valeur nette à la ferme demeure inchangée en 2012 par rapport à 2011, à un peu plus de 300 millions de dollars. Alors qu'elle s'est repliée de 7 % en Colombie-Britannique, elle a gagné 5 % en Ontario, ce qui a suffi à préserver la stabilité du résultat national, car cette province représente 60 % de la production totale de poivrons de serre au Canada.

Valeurs nettes à la ferme par province

- Avec un total de 235,7 millions de dollars, la Colombie-Britannique représente environ 23 % de la valeur nette à la ferme des produits de serre en 2012. Les tomates et les poivrons contribuent chacun à hauteur de 40 %, contre 17 % pour les concombres.
- Avec un total de 659 millions de dollars, l'Ontario est la première province (63 %) en termes de valeur nette à la ferme des produits de serre. Les tomates arrivent en tête de sa production (39 % de la VNF provinciale), les concombres et les poivrons étant presque à égalité en deuxième place (30 % chacun de la VNF provinciale).
- Les produits de serre du Québec ne représentent que 8 % du total canadien; néanmoins, la province domine la production de laitue, la VNF de ce légume représentant 60 % du total national. Malgré cela, la première production du Québec demeure la tomate, qui compte pour 76 % de la VNF provinciale.

Superficie de production

- En 2012, la superficie totale de production des poivrons de serre a augmenté de 7 % par rapport à 2011 pour atteindre 4,16 millions de mètres carrés et celle des concombres de serre, de 4,5 % pour se chiffrer à un peu plus de 3,2 millions de mètres carrés. La superficie de production de laitue, en revanche, s'est contractée de 30 % pour terminer l'année à 208 500 mètres carrés.
- Sur la production totale de légumes de serre au Canada, l'Ontario arrive en tête avec 65 % des poivrons, 74 % des concombres et 64 % des tomates. Le Québec demeure le chef de file de la production de laitue, avec 61 % de la superficie de production totale canadienne.
- Sur la production totale de légumes de serre au pays, la Colombie-Britannique fournit 32 % des poivrons, 20 % des tomates et 13 % des concombres.

Volume de production par produit

- Les poivrons de serre enregistrent une importante croissance en 2012, soit 18 % à l'échelle canadienne en volume (kilogrammes par année) par rapport à 2011, la hausse étant en grande partie redevable à l'Ontario (+21 %) et à la Colombie-Britannique (+13 %).
- Les concombres connaissent également une année de croissance, quoiqu'à un rythme moindre; elle se chiffre à 9 % par rapport à l'année précédente.
- Le volume de production annuel de laitue (en têtes) semble être resté stable par rapport à 2011; toutefois, une grande partie des données recueillies par Statistiques Canada est jugée d'une fiabilité insuffisante pour la publication.
- Le volume total de tomates de serre reste lui aussi assez stable par rapport à 2011 (+1 %), mais avec une disparité significative entre l'Ontario (+4 %) et la Colombie-Britannique (-7 %); dans ces conditions, la stabilité du total national est attribuable au fait que le volume de production de l'Ontario représente environ le triple du volume de la Colombie-Britannique.

Pommes de terre

Les membres du CCH de huit provinces canadiennes (Î.-P.-E., N.-B., QC, ON, MB, SK, AB, C.-B.) participent au Conseil canadien de la pomme de terre (CCPT). En tout, plus de 1200 producteurs de pommes de terre y sont représentés. Le CCPT se réunit trois fois par an pour discuter des problèmes importants auxquels l'industrie de la pomme de terre doit faire face. Des groupes de travail sont formés pour gérer des projets, établir les priorités et résoudre des problèmes particuliers.

Industrie canadienne de la pomme de terre – Renseignements 2013

- Les producteurs ont produit 103 millions de quintaux de pommes de terre sur 354 000 acres (143 258 hectares), soit une augmentation de 2,6 % de la production avec une diminution de 4,5 % de la superficie de plantation par rapport à l'année précédente.
- Un record national de rendement moyen de 292 q/acre a été atteint (le record précédent de 287 q/acre datait de 2006).
- Une superficie de 55 901 acres (22 hectares) de semences a été acceptée pour certification, ce qui représente une baisse de neuf pour cent (9 %) par rapport à l'année dernière. Cependant, le volume de semence produit a augmenté d'environ 2 %.
- Malgré une diminution importante de la superficie cultivée pour la Russet Burbank dans la plupart des provinces, cette variété reste la plus cultivée avec 23,5 % de la superficie.

Grappe agro-scientifique canadienne pour l'horticulture 2

Dans le cadre du programme Cultivons l'avenir 2, Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC) s'est engagé à verser une subvention à l'industrie canadienne de la pomme de terre au cours des cinq prochaines années. L'industrie et les organisations de producteurs se sont engagées à contribuer aux recherches sur la pomme de terre à hauteur d'environ 2,2 M\$. Six projets sont en cours, notamment les recherches sur le virus Y de la pomme de terre et le ver fil-de-fer; le suivi touchant à la chips zébrée et au psylle de pomme de terre; la détection de la verticilliose; la gestion de l'azote sous irrigation et un programme national d'évaluation des variétés de pommes de terre.

Étude de faisabilité sur la création d'un organisme national de promotion et de recherche pour la pomme de terre

Le Conseil canadien de la pomme de terre a commandé une étude de faisabilité sur la création d'un Office national de promotion et de recherche (ONPR) pour la pomme de terre. Il existe deux raisons pour la création d'un tel office : un déclin préoccupant de la consommation de pommes de terre, et la nature des changements apportés aux programmes gouvernementaux qui tendent à appuyer les efforts collaboratifs. La création d'un ONPR est un moyen de contrecarrer ces forces et de fournir un véhicule afin d'augmenter la coopération dans l'industrie en matière de promotion et de recherche.

Un ONPR est une organisation de producteurs créée en vertu de la *Loi sur les offices des produits agricoles* dont l'objectif est d'élargir les marchés et d'augmenter les ventes à l'aide de publicité collective et de programmes publicitaires, ainsi qu'avec la recherche en matière d'attribut de produits, de processus de production et de nouveaux produits.

Le projet a été mené par un comité directeur composé notamment d'organisations membres du CCPT. Ce comité a fait appel aux services du Groupe Intersol pour mener l'étude de faisabilité. La première étape du projet consistait à rédiger un rapport issu de recherches préliminaires afin de déterminer si la création d'un ONPR était possible et, le cas échéant, quelles devaient être les conditions pour qu'une telle initiative réussisse. Une série de rencontres avec les organisations provinciales de producteurs de pommes de terre présentant l'information recueillie dans les rapports a eu lieu en novembre et au début de décembre. Le rapport final comprenant les recommandations sur la faisabilité d'un ONPR a été présenté à la fin du mois de décembre 2013. Une partie du financement nécessaire à l'étude de faisabilité a été versée par Agriculture et Agroalimentaire Canada par l'intermédiaire du Prince Edward Island ADAPT Council.

Les priorités d'un ONPR pour les pommes de terre s'inspireraient de la *Stratégie nationale de commercialisation et de promotion* élaborée en avril 2013 par le groupe de travail national sur la commercialisation et la promotion du CCPT et la *Stratégie nationale d'innovation et de recherche* créée par le groupe de travail sur la recherche du CCPT en novembre 2012.

Stratégie d'amélioration génétique de la pomme de terre

Un financement pour aider au développement d'une *Stratégie d'amélioration génétique de la pomme de terre au Canada* a été approuvé par AAC en vertu du programme Agri-Marketing 2.

Un groupe de travail sur l'amélioration génétique du CCPT, composé de représentants d'organismes provinciaux et de phytogénéticiens issus d'AAC, d'universités et du secteur privé a été formé pour déterminer l'orientation et le financement en matière de génétique de la pomme de terre au Canada qui répondront aux besoins futurs de l'industrie. Ce projet se terminera en mars 2015.



Défis en lien avec le marché de l'exportation des pommes de terre de semence

L'année dernière, l'industrie de la pomme de terre de semence a dû faire face à d'importants défis pour conserver l'accès au marché américain qui représente 74 % du total des exportations de pommes de terre de semence canadiennes. Le Programme de gestion de la qualité des pommes de terre de semence (PGQPTS) et les directives en matière de nématode à kyste de la pomme de terre ont eu un impact sur les exportations de pommes de terre de semence et ont demandé énormément d'efforts aux membres du CCPT.

La majorité des producteurs de pommes de terre de semence dans l'Ouest du Canada ont participé de manière volontaire au PGQPTS qui permet aux établissements agréés d'effectuer l'inspection des tubercules et de délivrer des étiquettes pour les pommes de terre de semence destinées à la plantation commerciale au Canada et à l'exportation aux États-Unis. Sans consultation préalable, l'ACIA a annoncé en août 2012 qu'à compter du 1^{er} avril 2014, le PGQPTS serait élargi pour inclure la participation obligatoire de tous les producteurs de pommes de terre de semence (l'ACIA n'offrira plus aucun service d'inspection des tubercules) et comprendrait les semences destinées à la recertification. L'industrie canadienne s'est immédiatement opposée à cette mise en place, sans consultation préalable avec l'industrie américaine et les agences de certification des pommes de terre de semence des états américains, redoutant la mise en danger du marché d'exportation vers les États-Unis. En réponse à des consultations publiques en septembre 2013, l'industrie américaine et l'USDA étaient d'avis que l'ACIA n'avait pas adéquatement démontré l'équivalence du PGQPTS par rapport au système de certificat sur les semences des États-Unis qui exige l'inspection par un tiers, mettant ainsi en péril toutes les expéditions de pommes de terre de semence. En réponse aux demandes incessantes de l'industrie canadienne d'aborder les problèmes d'accès au marché des exportateurs de pommes de terre de semence, l'ACIA a annoncé plus tôt en 2014 qu'elle effectuerait une inspection des tubercules des pommes de terre de semence destinées à l'exportation aux États-Unis pour cette saison d'expédition. Il reste énormément de travail à faire pour que les États-Unis considèrent que le PGQPTS répond à leurs exigences en matière de certification des semences. Les expéditions à l'échelle nationale se poursuivront en vertu du PGQPTS.

Tous les champs qui produisent des pommes de terre de semence destinées au commerce entre le Canada et les États-Unis doivent faire l'objet d'un test de dépistage du nématode à kyste de la pomme de terre, un ravageur nécessitant la quarantaine. En septembre 2012, l'ACIA a annoncé un recouvrement des coûts de dépistage pour la récolte 2013 et la mise en place d'un régime de recouvrement total des coûts pour 2014 (99,75 \$/acre).



Une rencontre avec le groupe de travail sur le nématode à kyste de la pomme de terre a eu lieu à Greenbelt (Maryland), en septembre 2013.

De 2006 à 2012, 214 755 échantillons de sol ont été testés au Canada sans que le nématode à kyste de la pomme de terre ait été détecté.

Ces tests couvraient 77 % de la superficie de culture des pommes de terre de semence au Canada. Les coûts de dépistage constituent également un obstacle majeur à l'exportation des pommes de terre de semence du Canada vers le marché le plus important de l'industrie aux États-Unis.

L'industrie canadienne continue sa renégociation des directives de dépistage du nématode à kyste de la pomme de terre pour qu'elles tiennent compte des exigences scientifiques basées sur les nombreuses données de dépistage disponibles à l'heure actuelle. Un groupe de travail auquel participent le CCPT, le Conseil national de la pomme de terre des États-Unis, l'ACIA et le USDA est en discussion depuis le mois de septembre 2013 pour modifier les directives afin qu'elles reflètent une réduction des exigences de dépistage du nématode à kyste de la pomme de terre basées sur la science.

Agri-marketing

Le financement d'AAC a été approuvé pour les deux prochains exercices financiers en vertu du programme Agri-marketing pour appuyer les activités de marketing du CCPT et de Pommes de terre Canada. Malheureusement, toutes les activités en lien avec l'accès au marché américain n'ont pas été approuvées, même si les États-Unis représentent 79 % des exportations canadiennes de pommes de terre de table. Trente pour cent des fonds demandés pour les deux prochains exercices financiers ont été approuvés.

Réponse à la décision de réévaluation proposée de l'ARLA

Le CCPT continue de fournir des réponses lors des consultations de l'ARLA concernant les décisions de réévaluation proposées avec une proposition en matière de mancozèbe. L'élimination progressive du traitement au mancozèbe des pommes de terre de semence aurait un impact considérable sur la gestion du mildiou transmis par les semences et la limite d'une application aérienne par saison aurait des répercussions négatives sur la gestion de la résistance au mildiou des cultures de pommes de terre irriguées. Les renseignements recueillis par les organismes provinciaux sur la fréquence d'application, le taux d'utilisation, le nombre de pommes de terre de semence traité par jour, l'efficacité des solutions de rechange chimiques et non chimiques et le rôle du mancozèbe dans la gestion de la résistance permettront à l'ARLA d'affiner ses évaluations des risques pour la santé des humains et la protection de l'environnement.

Modifications à la Loi sur la protection des obtentions végétales

L'industrie de la pomme de terre a été encouragée par la présentation du projet de loi C-18, la *Loi sur la croissance agricole*, qui propose des modifications à la *Loi sur la protection des obtentions végétales* visant à la rendre conforme à la *Convention internationale pour la protection des obtentions végétales 1991*.

Ces modifications permettront au Canada de mieux se positionner sur le plan international en favorisant l'accès à de nouvelles variétés de pommes de terre étrangères et en encourageant les efforts d'amélioration génétique de la pomme de terre au Canada.

Déréglementation des contenants réguliers

Le CCPT a continué de militer contre la déréglementation des contenants réguliers et d'encourager les organismes provinciaux à participer aux consultations d'AAC et de l'ACIA qui ont eu lieu partout au pays en septembre 2013.

Changements au Programme des partenaires pour la qualité au Canada (PPQ-C)

Le PPQ-C est un programme d'inspection intégré qui offre une solution de rechange aux inspections à intervention directe classiques menées par l'ACIA à l'égard des pommes de terre de table exportées aux États-Unis. Le groupe de travail sur l'assurance de la qualité du CCPT a travaillé en étroite collaboration avec l'ACIA pour modifier avec succès le programme PPQ-C afin d'en améliorer l'efficacité, tant pour l'industrie que pour le gouvernement. Les changements apportés comprenaient l'élimination d'un audit après un arrêt de 30 jours et le retrait des audits non satisfaisants accumulés ainsi que la mise en place d'un projet pilote de 18 mois sur la vérification de lots de produits destinés aux expéditions nationales.

Sous-comité pour la pomme de terre de semence (SCPTS)

Les membres du SCPTS ont participé à de nombreuses activités au cours de la dernière année, représentant le CCPT sur des questions en lien avec les pommes de terre de semence. Le SCPTS est représenté aux rencontres de la Potato Association of America où les liens avec les organismes de certification des États-Unis sont maintenus. Les membres du SCPTS ont offert des commentaires et des conseils à l'ACIA dans de nombreux domaines, notamment le dossier du commerce Canada-Mexique des pommes de terre de semence, les diverses approches réglementaires relativement aux variétés non enregistrées (en lien avec les variétés potagères), le plan de lutte canado-américain contre le virus causant la nécrose interne des tubercules de la pomme de terre, le PGQPTS et le NKPT. Il est également représenté à la table ronde sur la chaîne de valeur. Le SCPTS joue un rôle constant dans l'identification des projets de recherche prioritaires, comme celui en lien avec le virus Y de la pomme de terre, afin de trouver des occasions de financement.

Légumes

Un groupe de travail sur les légumes est maintenant sur pied et organise une conférence téléphonique tous les trimestres afin d'échanger de l'information sur l'état des cultures, l'entreposage, les défis et les occasions du marché des produits agricoles et le besoin de résoudre le manque de données précises et rapides sur le marché.

Un certain nombre de projets prometteurs sont en cours par le biais de la Table ronde sur la chaîne de valeur dans le secteur de l'horticulture et pourraient très bien donner des moyens pour répondre aux besoins. Le Groupe de travail sur le développement des marchés (GTDM) est impliqué dans le projet d'outils de communication dans la chaîne d'approvisionnement pour examiner une plateforme et mettre en place un projet pilote.

Canadian Farm Gate Value (FGV) of vegetables by commodity (\$/1,000)								
Commodity	2008	2009	2010	2011	2012	Change 1 Yr	Change 5 Yrs	% of 2012 total
Carrots ²	66,975	84,195	97,071	95,491	92,483	-3.2%	38.1%	11.4%
Tomatoes	75,915	86,856	76,500	80,831	81,651	1.0%	7.6%	10.1%
Corn	61,258	73,690	63,765	70,493	71,979	2.1%	17.5%	8.9%
Dry onions	53,305	59,369	73,515	65,242	65,452	0.3%	22.8%	8.1%
Cabbage ¹	42,178	42,849	47,653	60,415	62,533	3.5%	48.3%	7.7%
Lettuce ³	46,425	60,961	59,431	48,248	51,287	6.3%	10.5%	6.3%
Broccoli	33,735	39,717	35,594	33,492	40,241	20.2%	19.3%	5.0%
Peppers	25,425	28,268	32,866	33,782	39,170	15.9%	54.1%	4.8%
Beans	27,442	26,886	31,300	30,295	31,968	5.5%	16.5%	3.9%
Cucumbers	19,001	32,862	26,020	23,130	29,598	28.0%	55.8%	3.7%
Squash and zucchinis	15,935	20,483	20,998	26,955	26,025	-3.5%	63.3%	3.2%
Cauliflower	22,295	23,172	24,183	22,333	23,857	6.8%	7.0%	2.9%
Asparagus	14,085	24,136	21,465	22,392	22,887	2.2%	62.5%	2.8%
Rutabagas and turnips	14,770	21,719	18,532	22,024	21,495	-2.4%	45.5%	2.7%
Peas	23,608	24,056	16,346	17,327	20,111	16.1%	-14.8%	2.5%
Pumpkins	12,345	15,277	15,339	16,956	17,586	3.7%	42.5%	2.2%
Shallots	20,225	24,225	14,301	15,907	15,938	0.2%	-21.2%	2.0%
Celery	13,852	13,382	15,562	12,369	14,587	17.9%	5.3%	1.8%
Beets	6,653	9,430	9,517	13,922	12,189	-12.4%	83.2%	1.5%
Radishes	9,865	11,578	11,481	10,739	10,839	0.9%	9.9%	1.3%
Spinach	5,280	7,512	8,015	6,681	8,712	30.4%	65.0%	1.1%
Leeks	5,135	7,786	7,217	7,953	7,541	-5.2%	46.9%	0.9%
Brussels sprouts	7,385	6,950	n/a	7,331	7,475	2.0%	1.2%	0.9%
Other melons	6,360	7,013	7,114	6,250	7,469	19.5%	17.4%	0.9%
Watermelon	3,545	5,361	7,242	7,409	6,901	-6.9%	94.7%	0.9%
Garlic	2,255	2,989	2,617	6,190	6,593	6.5%	192.4%	0.8%
Parsnips	3,270	3,929	4,752	5,966	6,574	10.2%	101.0%	0.8%
Parsley	2,125	3,218	3,155	2,820	3,430	21.6%	61.4%	0.4%
Rhubarb	1,310	1,670	1,797	2,194	2,760	25.8%	110.7%	0.3%
Total	641,957	769,539	753,348	775,137	809,331	4.4%	26.1%	
Source: Statistics Canada. Table001-0013 - Area, production and farm gate value of vegetables, annual, CANSIM (database). (accessed: 2014-01-07)								
1. Includes Chinese cabbage and regular cabbage.								
2. Includes baby carrots and regular carrots.								
3. Includes leaf lettuce and head lettuce.								

Cultures, phytoprotection et environnement.

À sa première année à la présidence du Comité de protection des cultures et de l'environnement, Charles Stevens a guidé les nombreuses activités du comité sous la houlette du groupe. Le comité s'est révélé particulièrement actif au cours de la dernière année, en travaillant à des questions importantes qui touchent la totalité des membres et des producteurs; il a également consacré beaucoup de temps à développer les relations essentielles qui permettent à faire avancer le mandat et la vision du CCH dans le milieu de la phytoprotection. On trouvera ci-après quelques-unes des nombreuses questions qu'il a abordées.

Programme d'importation pour approvisionnement personnel à la demande des agriculteurs (PIAPDA)

On prévoit que le règlement sur le PIAPDA sera promulgué ce printemps, ce qui devrait accroître le taux de participation. Le comité de sélection du PIAPDA est sollicité pour déterminer quels produits il convient de soumettre à l'examen de l'ARLA dans le cadre du programme. Lors des réunions avec le Comité consultatif sur la phytoprotection (CCP), il a été reconnu qu'il serait utile de mieux faire connaître et de mieux expliquer le programme pour démontrer aux entreprises que les producteurs s'intéressent à leur participation. L'annonce récente de l'engagement des gouvernements canadiens et américains sur les prix discriminatoires, qui sera inclus dans le budget du 11 février 2014, a contribué à la dynamique. Le CCP continue d'observer la progression de ce programme et se tient prêt à coordonner la présentation des commentaires sur le règlement le moment venu.

Le CCP poursuit ses discussions avec l'ARLA et d'autres intervenants sur le concept de l'« harmonisation ». Cette expression particulièrement vaste englobe des questions liées à la réglementation et à la politique; à ce titre, tout nouveau progrès dans les domaines les plus importants pour les membres du CCH exigera un effort conscient pour fractionner les grandes questions en objectifs clairs et réalisables. À cette fin, le CCH est en train de dresser l'inventaire précis des divergences qu'il estime subsister entre les processus d'enregistrement au Canada et aux États-Unis. Le Groupe de travail technique de l'ALENA sur les pesticides et le Conseil de coopération en matière de réglementation (CCR) sont des forums où le CCP assure une présence permanente pour défendre l'intérêt de ses membres.

Espèces exotiques envahissantes (EEE)

Dans le but de favoriser la recherche, les contacts et la communication entre les paliers de gouvernement et l'industrie dans toutes les régions touchées par les espèces exotiques envahissantes, le Groupe de coordination sur les espèces exotiques envahissantes CCP/AAC-CLA (GCEEE) a établi un cadre d'échange de l'information, par l'intermédiaire de ses deux groupes de travail techniques (drosophile à ailes tachetées et punaise diabolique), peu après l'assemblée générale de l'an dernier. Ces deux espèces continuent d'inquiéter les producteurs et les efforts de lutte doivent se poursuivre. Les deux groupes de travail techniques ont pour mandat de fournir des conseils valables sur le plan technique et scientifique au groupe de coordination; à cette fin, ils



travaillent actuellement à la mise à jour de leurs bases de données à l'aide des données de la saison 2013, en prévision de la réunion prochaine du groupe de coordination, prévue en mars 2014.

Le secteur canadien de l'horticulture doit faire face à de nouveaux problèmes de parasites émergents, dont la punaise diabolique et la drosophile à ailes tachetées, qui gagnent du terrain au pays. Et c'est sans compter les insectes déjà établis (p. ex., le ver fil-de-fer pour les carottes), les infections virales (p. ex., les virus de la mosaïque et de la brunissure nécrotique du bleuets en corymbe), les maladies (p. ex., la tavelure de la pomme) et les mauvaises herbes (tolérance aux herbicides à base de triazol et de glyphosate), qui accentuent le besoin de doter le Canada d'une expertise en matière de lutte antiparasitaire qui puisse produire des solutions de gestion efficaces, sécuritaires et abordables en la matière.

Par ailleurs, la nécessité de trouver des solutions de rechange convenables à la fumigation du sol demeure pour les industries des légumes racines et autres industries concernées (p. ex., fruits de verger).

Le CCH représente les producteurs relativement aux réévaluations de produits proposées

La démarche, le processus et les intenses activités de sensibilisation de l'équipe du CCH pour réagir aux réévaluations quand elles se présentent constituent une forme de gestion de crise au nom des producteurs. La perte potentielle de plusieurs de ces produits pourrait menacer le secteur

L'ARLA lance une consultation publique en ligne sur le <i>Projet de décision de réévaluation PRVD2012-02, Linuron</i>, sur la période du 27 juillet au 25 septembre 2012 (60 jours civils)	
Le plan de réaction du CCH est activé	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Examen interne du document de proposition de réévaluation pour rechercher des lacunes ▪ Premiers contacts d'information avec le secteur et les intervenants concernés
Vulgarisation et recherche	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Rédaction et distribution de questionnaires aux groupes de cultures concernés ▪ Examen, analyse et compilation des données reçues
Consultation de spécialistes	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Compilation des opinions pertinentes de pathologistes
Interaction avec l'ARLA	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Le CCH présente le dossier de réponse au <i>Projet de décision de réévaluation PRVD2013-01, Mancozèbe</i> de l'ARLA ▪ Le CCH présente officiellement ses données et ses conclusions à la Direction de la gestion des réévaluations de l'ARLA

Mancozèbe

Projet de décision de réévaluation PRVD2013-01, Mancozèbe

En septembre 2013 le CCH a présenté un important mémoire à l'ARLA en réponse à sa proposition de décision de réévaluation du mancozèbe. Ce document démontrait l'importance pour la production horticole au Canada des utilisations du mancozèbe touchées par la décision de l'ARLA; il était fondé sur les renseignements que les organisations provinciales de producteurs avaient fournis sur l'utilisation du produit dans le contexte des pratiques de productions actuelles au pays.

L'information issue du terrain sur l'utilisation du mancozèbe dans la culture de la pomme de terre au Canada a permis d'établir l'étendue de son utilisation, son taux d'application type, son dosage dans le réservoir, son épandage aérien et ses principaux avantages. Pour donner suite à cette présentation, et démontrer la relation de travail étroite qui s'est nouée entre le CCH et l'ARLA, les membres du Comité consultatif sur la phytoprotection sont allés faire une présentation en personne sur le mancozèbe à l'ARLA lors de la réunion semestrielle en novembre 2013.

L'un des principaux résultats obtenus est la disposition à recevoir de la rétroaction et des faits concrets sur l'utilisation réelle des ingrédients actifs sur le terrain. L'ARLA a reconnu que des produits tels que le mancozèbe et le captane sont problématiques au regard des autorités de réglementation, tout en reconnaissant leur importance pour le secteur. Les réévaluations prochaines devraient nous toucher de près et nous nous préparons déjà à la réévaluation du captane.

Les améliorations apportées au fil du temps au fonctionnement du Centre de la lutte antiparasitaire (CLA) ne sont pas passées inaperçues. L'élimination de l'arriéré des projets a donné des résultats impressionnants, et une approche plus proactive et interactive s'est dégagée de l'évaluation et de l'enregistrement des nouveaux produits.

En ce qui a trait au CLA, le secteur canadien de l'horticulture se préoccupe avant tout des compressions imminentes.

En effet, elles risquent de nuire aux ressources spécialisées du CLA, de faire avorter les progrès de l'enregistrement de nouveaux produits de lutte antiparasitaire, et d'entraver les travaux de recherche en cours sur les options de lutte antiparasitaire à appliquer à des problèmes sans solution. Si ces compressions se concrétisent, les répercussions sur le secteur canadien de l'horticulture seront à la fois négatives et apparentes aux diverses étapes de la chaîne agroalimentaire.

Ressources humaines

L'accès à une main-d'œuvre fiable et abordable a toujours été et demeurera une priorité absolue pour nos producteurs.

Le Conseil canadien de l'horticulture (CCH) joue un rôle double au sein de l'industrie au chapitre des enjeux relatifs à la main-d'œuvre. Nous intervenons d'une part en qualité de coordonnateur national afin de recueillir un consensus sur les besoins de notre industrie et de l'autre, à titre de porte-parole auprès des gouvernements fédéral et étrangers sur de telles questions. La main-d'œuvre constitue un enjeu important pour nos membres, puisque l'accès à des travailleurs fiables est essentiel au succès de notre industrie : voilà précisément le message que nous tentons de communiquer aux intervenants dont les décisions en matière de main-d'œuvre et de programmes pour les travailleurs ont une incidence sur notre secteur.

Nous pouvons heureusement compter sur trois sources en matière de main-d'œuvre pour satisfaire aux besoins de l'horticulture et d'en réduire la vulnérabilité. La main-d'œuvre canadienne est essentielle à la survie de bon nombre de nos fermes, usines de transformation des aliments et installations d'emballage et d'entreposage, mais en période de grande production, il arrive souvent que celle-ci ne réussisse pas à fournir la quantité nécessaire de travailleurs fiables. Nous pouvons également compter sur le Programme des travailleurs agricoles saisonniers (PTAS) et le Programme pour les travailleurs étrangers temporaires (PTET), lesquels nous aident à combler le manque de travailleurs. Nous jouons un rôle de premier plan dans l'élaboration et le maintien de tels programmes.

Le manque criant de travailleurs ne cesse de croître et avec lui, le besoin essentiel de gérer les enjeux liés à l'approvisionnement continu de main-d'œuvre dans nos fermes. Fort heureusement, nous pouvons compter sur F.A.R.M.S. (Foreign Agricultural Resource Management Services) et FERME (Fondation des entreprises en recrutement de main-d'œuvre agricole étrangère) pour compléter le rôle du CCH.

Forts d'une expérience collective de collaboration avec les producteurs de plus de 65 ans (40 ans et 25 ans, respectivement), ces groupes comprennent et coordonnent tous les aspects liés à l'administration et à la logistique des programmes de façon à assurer la bonne marche de ceux-ci, et ce, dans l'intérêt de tous. Leur contribution en matière de gestion et lors du processus de négociations a une valeur inestimable.

Gestion des risques

La gestion des risques est nécessaire pour que la rentabilité reste la préoccupation principale des producteurs.

Cultivons l'avenir 2 **Agri-stabilité**

L'année 2013 est la première année du programme CA 2 et des coupures importantes au programme Agri-stabilité. En faisant leur déclaration pour l'année dernière au cours des prochains mois, les producteurs à l'échelle nationale devront faire face à la réalité. Il en résultera une diminution de leur participation, ce qui bien sûr engendrera une diminution du soutien offert.

Programme d'assurance-recolte

Une révision du programme est prévue dans le cadre de CA 2, mais probablement pas avant 2015. Avec le resserrement constant des contraintes budgétaires, il est peu probable que des investissements soient réengagés dans les programmes.

Agri-investissement

Ce programme, qui pouvait être utilisé sans frais par les producteurs, a également subi des coupes budgétaires. Il permet maintenant à un producteur de verser seulement un pour cent des ventes nettes annuelles de l'année précédente plutôt que 1,5 %, et le financement a été réduit de 33 %.

Dans certaines provinces, des changements et des améliorations ont été apportés aux programmes. Les primes des fruiticulteurs et des producteurs de pommes en Ontario ont beaucoup augmenté pour les années à venir en raison des gelées dévastatrices de 2013. La couverture demeure insuffisante pour la gamme de cultures horticoles produites par nos membres. Les changements sont obtenus après un long processus et doivent généralement avoir d'abord été soumis à l'échelon provincial ou des cultures. Le secteur de la transformation des légumes semble profiter de programmes bien conçus avec un haut taux d'utilisation par les producteurs. Quelques provinces seulement proposent des programmes d'assurance contre les pertes de superficie des cultures maraîchères qui sont très peu utilisés. Les conditions climatiques de plus en plus irrégulières et extrêmes augmenteront le besoin de programmes plus nombreux et mieux conçus pour aider les producteurs à gérer les problèmes en lien avec les conditions météorologiques, les ravageurs et les maladies.

Option de gestion du risque

Il s'agit du dernier concept mis de l'avant à l'échelle fédérale. Le concept essentiel est que les producteurs paieront les coûts complets des programmes de gestion du risque, sans aide financière du gouvernement. En vertu du programme CA 2, un financement de la recherche et du développement de ces programmes existe, mais sans aucun engagement de soutenir les paiements.

De nombreux changements ont été apportés au contenu du programme et d'autres sont assurément à prévoir. Nous tournons nos regards vers nos collègues américains, qui viennent d'assister à la promulgation d'une nouvelle loi sur l'agriculture accordant une importance prépondérante aux « cultures spéciales », que nous appelons « horticoles » de ce côté-ci de la frontière.

Vulgarisation et communications

À une époque où la communication est instantanée et abondante, le défi sera de trouver un équilibre pour communiquer rapidement et efficacement.

Le CCH publie un magazine semestriel, « Idées fraîches », ainsi que le bulletin électronique Horti-Concis et le bulletin télécopié l'Avis aux membres et envoie des courriels ponctuels traitant d'un sujet en particulier.



Le conseil d'administration du CCH s'est rendu à l'Î.-P.-É. cet été afin d'y tenir une séance les 25 et 26 juillet. En plus de son ordre du jour habituel, le conseil s'est entretenu avec des membres du groupe parlementaire de l'île au cours d'une séance spéciale consacrée à l'importance de la production horticole pour l'économie et pour le mode de vie insulaire.

Greg Donald, directeur général du *PEI Potato Board*, a livré une présentation enrichissante et complète sur l'industrie de la pomme de terre et les autres aspects de l'agriculture insulaire.



L'un des points forts de la rencontre estivale fut la visite des membres du CCH sur leur terrain d'activité afin de mieux cerner les enjeux de la région et les défis particuliers s'y rattachant. La tournée a fait étapes aux établissements suivants :

La ferme MacKenzie Produce (à Stratford) : une production de 24,3 hectares de chou destinée au marché frais et à la transformation, 6,7 hectares de brocoli, 6,7 hectares de navets ainsi que du chou-fleur, deux sortes de chou chinois, du concombre, de la citrouille et de la courge.

La ferme Vanco Farms Ltd. (à Mt. Albion) : une production de tulipes et de pommes de terre. Leurs produits sont offerts partout au Canada et dans l'est des États-Unis. Trois produits frais sont proposés : pommes de terres Pure Organics, pommes de terre Vanco Farms et tulipes Vanco Farms.

La cuisine la plus intelligente au Canada : celle du Collège Holland à Charlottetown
L'établissement a évolué grâce au succès incroyable connu par l'Institut Culinaire Canadien. Sa cuisine offre tout un éventail de services de transformation des aliments, de marketing et de promotion à l'intention d'une panoplie de clients de l'Î.-P.-É. et d'ailleurs. Le *PEI Potato Board* a organisé un souper pour les membres du conseil d'administration de CCH et certains invités spéciaux. Gary Linkletter, président du *PEI Potato Board*, a tenu à remercier le CCH de sa visite à l'Île-du-Prince-Édouard et à souligner l'importance et la pertinence du Conseil, du travail qu'il accomplit et de sa fonction de « transmetteur d'information ».

L'entreprise Wyman's of Maine, située à Morrell, fait pousser des bleuets sur plus de 4 046,9 hectares dans le Maine, au Nouveau-Brunswick, en Nouvelle-Écosse et à l'Î.-P.-É. Elle prévoit doubler l'ampleur de son usine de transformation sur l'île, de manière à faire passer la production du site de 3,6 à 9 millions de kilogrammes par an.

Pour sa part, Brookfield Gardens (à Brookfield) possède une production couvrant 121,4 hectares, dont la majorité sert à cultiver des carottes. Ses autres cultures incluent des haricots verts et jaunes, du maïs, des betteraves, des concombres, du brocoli, de la laitue iceberg et romaine, du chou vert et rouge, de la laitue à feuilles vertes et rouges, des panais, du chou-fleur et du navet. Leurs produits se retrouvent sur les tablettes de pratiquement tous les supermarchés de l'île. Ils vendent également à une poignée de grossistes locaux, lesquels redistribuent ensuite les produits aux restaurateurs et autres vendeurs alimentaires aux quatre coins de l'île. Leurs légumes sont vendus au Canada Atlantique et à l'étranger.

Le groupe en visite s'est aussi arrêté sur un site de production d'équipement détenu et géré par Elwood Lawton qui a fait l'objet d'un article dans une récente parution du magazine *The Grower*. Les visiteurs étaient aux premières loges pour constater de l'innovation et de l'entrepreneuriat derrière la mécanisation de la récolte des bleuets sauvages.

Collaboration et liaison

Le CCH entretient des relations actives avec plusieurs groupes qui partagent nos intérêts et notre vision des choses.

Les voici.

- Partenariat CropLife GrowCanada^{MD}
- Partenaires dans l'innovation
- United Fresh
- Fédération internationale pour la codification des fruits et légumes
- Plateforme SAI
- Association canadienne de la distribution de fruits et légumes
- Corporation de règlement des différends

Le CCH est l'un des membres fondateurs du partenariat GrowCanada, regroupement non officiel d'intervenants de la chaîne agroalimentaire dont le but est de promouvoir et de faire progresser l'innovation au Canada et de collaborer à des questions d'intérêt commun. Notre vision est de nous inscrire comme chef de file mondial de l'offre de nouveaux produits et de nouvelles solutions aux défis de l'agriculture, de l'alimentation, de la santé, de l'énergie et de l'environnement qui touchent les consommateurs au Canada et partout dans le monde, de telle sorte que le public canadien récolte les avantages économiques, environnementaux et sociaux de la bioéconomie.

Cibles de l'effort commun :

Innovation : politiques et règlements à fondement scientifique pour favoriser l'innovation.

Durabilité : Production de produits pour l'alimentation humaine et animale, de fibres, de carburants et d'autres produits d'origine biologique dans une optique de durabilité environnementale, économique et sociale.

Attirer des talents vers l'agriculture : Créer un secteur attrayant pour les plus grands talents au Canada et dans le monde.

Activités conjointes :

Organiser une conférence annuelle de classe mondiale

- Réseautage et partage de l'information
- Efforts communs de vulgarisation sur les questions se rapportant de près aux objectifs
- Sensibilisation du gouvernement par des allocutions au Parlement et des tables rondes

Image positive du secteur : Gagner la confiance dans les techniques agricoles modernes et dans nos contributions, au Canada et à l'étranger, et mener à leur acceptation.

En 2013, le CCH a fait équipe avec un groupe d'exploitations et d'organisations agricoles canadiennes de premier plan pour appuyer les efforts de législation du gouvernement du Canada en vue d'améliorer la Protection des obtentions végétales.



Membres du groupe des Partenaires dans l'innovation :

Barley Council of Canada
Alberta Barley Commission

Conseil canadien de l'horticulture

Alliance canadienne de l'horticulture ornementale
Conseil canadien de la pomme de terre
Association canadienne du commerce des semences

Western Canadian Wheat Growers Association

Fédération des Producteurs de Cultures Commerciales du Québec
Grain Farmers of Ontario
Producteurs de grains du Canada
Manitoba Pulse Growers Association
The Prairie Oat Growers Association

